

DEC211763DR01

**Décision portant nomination de Mme Ingrid CITERNE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7216 intitulée Epigénétique et destin cellulaire****LE DIRECTEUR(TRICE),**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC181898DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 7216 intitulée Epigénétique et destin cellulaire et nommant Mme Valérie MEZGER en qualité de directeur(-trice) ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR 7216 <sup>1</sup> en date du 08/02/2019 ;

Considérant que Mme Ingrid CITERNE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Centre du 2 au 4 avril, puis du 13 au 15 mai 2019 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Ingrid CITERNE, TCS, est nommée aux fonctions d'assistant(e) de prévention au sein de l'UMR 7216 intitulée Epigénétique et destin cellulaire à compter du 16 mai 2019.

Mme Ingrid CITERNE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, Mme Ingrid CITERNE est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 7 juin 2019

La directrice de l'unité UMR 7216  
Valérie MEZGER

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif

Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

